

LETTRE TEAMGYM N°1

LETTRE FFGYM GRAND EST1

REVUE DU COMITÉ RÉGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST
TEAMGYM N°1 ÉDITION JANVIER 2024

Cette lettre fait l'objet d'informations relatives au programme du challenge régional
TEAMGYM 2024

TMG
2023-2024



PROGRAMME DU CHALLENGE RÉGIONAL TEAMGYM 2024

Le Comité Technique TEAMGYM du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est a créé cette année un challenge régional TEAMGYM.

Ce challenge se déroulera lors du Championnat Régional TEAM-TU-GAC des 23 et 24 mars 2024 à Chaumont.

BARÈME

Le barème suivant a été établi afin de classer les clubs :

• Résultats lors de la compétition

- 3 points pour l'or
- 2 points pour l'argent
- 1 point pour le bronze

• 1 point par catégorie représentée

• 1 point pour chaque club qui participe pour la 1ère fois aux compétitions TEAMGYM

• Points attribués pour juges "actifs" du club :

- Niveau 1 : 1 point
- Niveau 2 : 2 points
- Niveau 3 : 3 points
- Niveau 4 : 4 points

• 1 point par équipe ayant participé au regroupement du 02/12/2023 à Tomblaine

Le Directeur de la compétition, après validation des responsables des jurys, sera chargé de saisir les points des équipes dans un fichier créé spécialement pour ce challenge.

L'annonce du club vainqueur du challenge régional TEAMGYM sera annoncé lors du dernier palmarès de la compétition.

L'ensemble des gymnastes encore présents du club vainqueur seront invités à rejoindre le podium.

Ils recevront un trophée qu'ils emporteront dans leur club afin de le remettre en jeu l'année suivante.

Le club vainqueur sera chargé de faire graver une petite plaque en indiquant l'année et le nom du club selon le modèle suivant : "2024 : nom du club".

La participation à ce challenge régional est automatique et n'engendre pas de droits d'engagements supplémentaires à régler.

Les documents techniques TMG 2023/2024 sont disponibles sur l'extranet de la FFGYM :
https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_competition/TeamGym
(Accès avec codes clubs)